



## Des mesures d'urgence pour les personnels ! Mobilisation intersyndicale mardi 8 octobre

A effectifs constants avec des missions qui se multiplient, les conditions de travail se dégradent. La baisse du pouvoir d'achat affecte durement les personnels. Dans certaines directions, la Ville continue à recourir massivement à des emplois précaires.

La Ville de Paris est la collectivité la plus riche du pays. **L'exécutif a les moyens d'améliorer la rémunération et les conditions de travail des personnels de la Ville et de l'ASE** (Aide Sociale à l'Enfance), et de développer la qualité des missions des services publics parisiens.

Ensemble les syndicats SUPAP-FSU, FO et CFTC revendiquent des mesures d'urgence :

- Des **créations de postes de titulaires** dans toutes les directions
- **Un plan de déprécarisation** en particulier la contractualisation de milliers de vacataires qui sont sur des emplois permanents
- **L'augmentation des rémunérations** (revalorisation de l'IFSE pour tous.tes et des planchers d'IFSE pour tous les corps de métiers, augmentation des promotions internes de catégorie C vers B et de B vers A, un plan de rattrapage budgété des inégalités salariales entre Femmes et Hommes, revalorisation des grilles indiciaires spécifiques à la Ville Maîtrise-Éboueurs-Égoutiers-Fossoyeurs...)
- **La réduction du temps de travail** (augmentation des sujétions existantes et création de nouvelles sujétions, travail sur écran par exemple, en compensation de pénibilités)
- **L'augmentation des budgets pour les restaurants ASPP et l'AGOSPAP**

Les syndicats SUPAP-FSU, FO et CFTC **proposent à tous les syndicats de la Ville d'agir ensemble pour ces revendications** à l'occasion du 1<sup>er</sup> jour du prochain Conseil de Paris.

**Unis, on est plus forts !**

Un préavis de grève est déposé, l'administration doit recevoir les syndicats.

**Mardi 8 octobre**

**1<sup>er</sup> jour du Conseil de Paris**

**Rassemblement 12h Hôtel de Ville**

*1/2 journée de grève : 1/60ème du traitement prélevé (environ 25€ pour 1 500€ de salaire, 34€ pour 2 000€)*